

Une énergie propre pour les bâtiments publics de la ville.

La Sodepar a été mandatée par le Conseil territorial pour étudier l'opportunité de récupérer l'énergie des fumées et des circuits de refroidissement de la centrale de Saint Pierre. Cette énergie « propre » pourrait transiter via un réseau urbain pour alimenter à faible coût les bâtiments publics de la ville, et ainsi inscrire la consommation publique dans une démarche environnementale écologique.



Pour répondre à l'objectif d'une forte diminution des émissions françaises de gaz à effet de serre – une division par trois en trente ou quarante ans, par quatre au-delà -, il ne suffira pas de faire des économies d'énergie ; il faudra utiliser d'autres sources d'énergie que les énergies fossiles.

Or le chauffage dans le secteur résidentiel et tertiaire est à l'origine aujourd'hui d'un tiers des émissions de gaz carbonique dues à la consommation d'énergie (33 millions de tonnes de carbone sur 106 environ) ; il faudra donc que le chauffage soit massivement assuré par des sources de chaleur qui ne contribuent pas à augmenter la concentration de gaz carbonique dans l'atmosphère : chaleur fatale des usines d'incinération, biomasse, chaleur de géothermie, électricité, chaleur solaire, plus tard peut-être biofioul et chaleur fossile avec séquestration du gaz carbonique. Pour plusieurs d'entre elles, ces formes de chaleur ne peuvent être acheminées que par des réseaux de chaleur.

C'est pourquoi le développement des réseaux de chaleur est une composante nécessaire de toute politique de forte diminution de nos émissions.

Par conséquent :

L'étude pilotée par la Sodepar, d'une durée de 3 mois, vise à étudier l'opportunité de récupérer l'énergie des fumées et l'énergie des circuits de refroidissement des groupes diesel de la nouvelle centrale électrique de saint Pierre, pour alimenter un réseau de chaleur urbain. Elle devra permettre entre autre :

- ✓ D'arrêter une liste des bâtiments dont le raccordement au réseau de chaleur peut être envisagé,
- ✓ de définir le schéma énergétique futur de la production et de la distribution d'énergie calorifique depuis la centrale EDF vers les différents consommateurs,
- ✓ de décrire les différents équipements à mettre en œuvre et les travaux à effectuer,
- ✓ de réaliser une approche des différents coûts
- ✓ Enfin, d'établir un bilan écologique de l'opération, notamment en termes de tonnes de fuel évités et de diminution des rejets en CO2 générée.

Pour information :

Le prestataire de la Sodepar a visité les installations techniques de chauffage des bâtiments publics de la ville du 6 au 10 juillet 2009.

Contact : Jérôme TACONNET